

Aspect de Lausanne : avant le 12 mai

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aspect de Lausanne

avant le 12 mai

La semaine qui a précédé le vote sur la révision de la Constitution fédérale a été tout entière à la question du jour. Jamais Lausanne n'a montré plus de vie et d'animation. Dès le lundi, les bureaux de distribution des cartes civiques étaient ouverts à l'Hôtel de ville, où se pressait une foule compacte. Chose inouïe, 1500 inscriptions nouvelles sont venues s'ajouter à la liste des électeurs. C'était avec un élan de patriotisme indescriptible que chaque citoyen allait chercher cette carte verte, brevet de souveraineté. S'il se fut agi d'une distribution de billets de mille francs, tous ces bras ne se seraient pas tendus avec autant d'empressement vers les secrétaires des bureaux.

Les femmes pour leurs maris empêchés, les boiteux, les aveugles, les infirmes, les vieillards et les jeunes gens se croisaient dans un va-et-vient continu, sur les marches de l'escalier et dans le vestibule de la maison communale.

Dans les cercles, cafés et autres lieux de réunion, dans la rue, sur les places et à chaque foyer, la révision était le thème palpitant des conversations, la note dominante de cette grande discussion de la famille vaudoise.

La date du 12 mai était dans toutes les bouches; elle se présentait à tous les esprits comme une journée solennelle, un but de ralliement où la patrie appelait tous ses enfants.

Ce grand et beau mouvement populaire était encore stimulé par la presse dont les nombreux organes consacraient leur colonnes à cette question vitale et brûlante d'où dépendait le sort de ce qu'il y avait de plus sacré dans notre existence cantonale.

On voyait en outre les murs de la ville se couvrir d'affiches de diverses couleurs, en face desquelles se formaient des groupes avides de nouvelles. Un grand placard jaune-orange, portant en tête le mot **aveu** donnait la traduction d'un article publié par un journal de Berlin, dans lequel la révision était envisagée par les Prussiens comme devant amener tôt ou tard l'annexion de notre pays à l'Allemagne.

Ce placard, de couleur éclatante, et tranchant au vif sur le gris sombre des murailles, a été considéré comme très nuisible à la vue de certaines gens.

Tout à côté, sur un carré de papier rose-tendre, on lisait cette annonce : **révision fédérale, sermon d'un capucin qui a manqué le train d'Yverdon.** Ce sermon, véritable recueil de proverbes, nous enseigne qu'en révision « il ne faut pas y aller de cul en tête, comme une corneille qui abat des noix, » ni « troquer un cheval borgne contre un aveugle. »

Puis une petite feuille verte émanant de Payerne et ne tenant qu'une bien modeste place, nous disait en quelques mots censés, ce que pensaient tous les bons Vaudois, et ce qui devait motiver leur vote :

« Nous voulons aussi réviser, mais non détruire en entier la Constitution admirable de 1848, pour quelques améliorations reconnues nécessaires à y apporter, et auxquelles notre concours est assuré en toute sécurité. »

La proclamation du Grand Conseil, au peuple vaudois, planait au-dessus de toutes ces affiches. Les principes qu'elle développait étaient empreints à la fois de modestie, de réserve et de vrai patriotisme. Elle concluait par ce passage significatif :

Réunies dans le faisceau fédéral, les populations suisses ont appris à s'estimer et à s'aimer. Que ce faisceau ne devienne pas, dans les mains d'un maître, le bâton qui doit les frapper !

La proclamation des Chambres fédérales, recommandant chaudement le projet de constitution avait disparu depuis longtemps. La colle n'avait pas pris.

Un dernier placard vert vint s'ajouter à tant d'autres, la veille même du vote. Il reproduisait un article de l'*Univers* respirant l'ultramontanisme le plus foncé, dans lequel on annonçait des messes en vue d'éclairer le peuple suisse. Immédiatement après l'article et sans le « pour copie conforme » obligatoire, on lisait les signatures de MM. Widmer et Baud, qui avaient ainsi tout l'air d'être des correspondants de M. Vuillot.

Evidemment, une intention révisionniste perçait sous cette affiche ; aussi cette dernière eut bientôt vécu. Quelques heures après, il n'en restait plus de traces.

Mais M. Widmer, qui ne se tient jamais pour battu, imagina le moyen de mettre en évidence son placard sans l'exposer à d'impitoyables lacérations. Il le plaça derrière les fenêtres de la grande salle du Casino. Les curieux vinrent en foule, et, pour ne pas casser les vitres, barbouillèrent celles-ci avec de la terre, de façon à rendre toute lecture impossible.

On a été assez surpris de voir un antiquaire manifester des idées révisionnistes, lui qui a tout intérêt à conserver les vieilles choses. Quoi qu'il en soit, ces Messieurs ont eu le mérite de la franchise, et il faut leur en tenir compte.

Il serait bien difficile de donner ici un échantillon de toutes les productions littéraires mises au jour par la question de la révision ; elles sont innombrables. Des chansons ont été répandues à profusion dans le public. Nous pourrions citer entr'autres *La Révision, Le lien fédéral, le Chant du vote*, etc., etc.

Cette dernière, par exemple, contient quelques couplets assez bien frappés :

Nous étions fiers de notre République,
L'Europe entière enviait notre sort ;
Seule, avec nous, notre sœur l'Amérique
Des libertés avait touché le port.
Mais aujourd'hui, pour combler quelques hommes,
On nous demande un vote d'abandon.
Non, citoyens, restons ce que nous sommes,
Voilà pourquoi nous irons voter Non.

Quand nous voyons les gros de la finance
Nous engager à nous donner à eux,
Devons-nous croire à notre indépendance,
Aux libertés qui nous rendent heureux ?
Oui, beaux barons, et vous banquiers intègres,
Nous refusons votre protection ;
Nous refusons de devenir vos nègres,
Voilà pourquoi nous irons voter Non.

Mentionnons encore une lithographie sortant des ateliers de M. Spengler où la Liberté helvétique est représentée par une femme coiffée d'un bonnet phrygien, et montée sur un cheval qui s'élance dans l'abîme. Au bas, on lit cette légende: UN SAUT DANS L'ABÎME! *Voulons-nous le faire? Non!*

Et puis, n'oublions pas la *Lettre de Guillaume-Tell*, cette longue et intéressante épître qu'il adresse de l'autre monde à ses confédérés.

« Au moment, dit-il, où vous allez porter une main parricide sur cette vieille Confédération dont j'ai, il y a plus de cinq siècles, posé la première pierre, je ne puis m'empêcher de sortir de l'obscurité retraitée du fond de laquelle j'ai assisté déjà à bien des déchirures et à bien des luttes. »

Guillaume-Tell continue par de nombreux conseils dictés par l'amitié la plus fraternelle et un vif attachement à la patrie commune. Il termine ainsi :

« Suivez l'exemple de vos pères, ces hommes héroïques, qui ne voulant pas s'incliner devant la tyrannie, s'insurgèrent contre leurs oppresseurs. Imitez ces braves citoyens de Schwytz qui, il y a près d'un siècle, à Einsiedlen, refusèrent de payer l'impôt parce qu'on violait leurs franchises. A votre tour, refusez aux centralisateurs ce qu'ils voudraient obtenir de vous, car ce ne sont que des ambitieux qui, semblables aux oiseaux de proie, ne vous lâcheraient que lorsqu'ils auraient sucé la dernière goutte de votre sang. »

« Si vous tenez à conserver votre indépendance, répondez-leur NON, afin que la postérité puisse dire un jour en les montrant du doigt : Ces hommes ont voulu assassiner leur mère. »

« Que notre Seigneur protège la libre Helvétie. »

« Votre fidèle allié et confédéré, »

GUILLAUME-TELL. »

Nous n'avons pas besoin de parler de la *Prise de Berne* ; cette brochure est dans toutes les mains.

Quant à la lettre de M. Cérésiole, nous ne l'avons pas lue. On nous assure qu'il en sera fait une seconde édition ; nous ne voudrions cependant pas l'affirmer. L. M.

La pipe de guerre.

II

On s'arrêta aussi devant la maison du tuilier. Viteli entra comme ami de Jeangeorges, avec sa *compagne*, pour inviter Catherine au bal, en place du blessé ; mais celle-ci remercia, en prétextant son ouvrage et resta au logis.

Jeangeorges fut enchanté d'une pareille conduite, aussi lui dit-il quand ils furent seuls :

— Catherine, n'aie pas de regret, va ; il y aura bientôt une autre noce, et à celle-là nous danserons joliment les deux !

— Une noce ? demanda Catherine, un peu troublée, et de qui donc, s'il vous plaît ?

— Viens seulement ici, reprit Jeangeorges en soufflant. Catherine s'approcha. — Ecoute, dit-il alors, il faut bien que je te l'avoue. Je me suis coupé le doigt exprès, ... pour ne pas être soldat... comprends-tu, maintenant ?

Catherine se retira précipitamment et poussa les hauts cris en cachant sa figure dans son tablier.

— Eh bien ? pourquoi, tant crier ? demanda Jeangeorges. Est-ce qu'il y a du mal à cela. Il faudra pourtant bien que tu le trouves au mieux ; car enfin c'est toi, qui en es cause !

— Moi ! Jésus ! Maria ! Joseph ! non, bien sûr non ! ce

n'est pas moi qui en suis cause ! Mon Dieu ! mon Dieu ! quel péché tu as commis là, Jeangeorges ! Pense donc que tu aurais aussi bien pu te tuer tout à fait. Oh ! tu es un homme cruel ; non ! je ne veux pas m'emménager avec toi, car maintenant tu me fais peur !

Catherine voulait s'enfuir, mais Jeangeorges la retint de la main gauche ; Catherine, impatiente de cette contrainte, lui tournait le dos, en machillant le coin de son tablier. Jeangeorges eût alors donné tout au monde pour qu'elle le regardât au moins encore une fois, mais toutes ses supplications demeurèrent inutiles. Il la lâcha donc et attendit un moment, pour savoir si elle ne reviendrait pas. Quand il vit qu'elle continuait à boudier et à lui tourner le dos, il dit d'une voix émue :

— Veux-tu bien avoir la bonté d'aller chercher mon père ; je veux retourner chez nous...

— Non, c'est impossible ! tu n'y gagnerais qu'une horrible défaillance, c'est M. Erath qui l'a dit, répondit Catherine, sans se retourner.

— Eh bien ! si tu ne veux aller chercher personne, je m'en irai tout seul, reprit Jeangeorges.

Catherine se retourna et le regarda avec des yeux en larmes, dans lesquels toutes les supplications et toute l'énergie de la plus affectueuse inquiétude s'apercevaient clairement. Jeangeorges prit la main de son amie ; cette main était brûlante ; puis il contempla longtemps le visage de la jeune fille. Ce n'était pas précisément ce que l'on appelle une beauté. Elle était forte et solide ; le visage et la tête à peu près ronds, le front très bombé, presque en demi cercle, les yeux enfoncés dans leur orbite, un petit nez écrasé, un parler un peu railleur et drôlatique, deux bonnes joues bien rondes ; en somme une fraîche et avenante créature. Jeangeorges regardait, lui, les filles les plus riches en couleurs, comme les plus belles de toutes.

Ils se tinrent longtemps ainsi sans mot dire. Enfin Catherine lui demanda :

— Veux-tu que je te charge ta pipe ?

— Oui ! dit Jeangeorges, et il la laissa libre.

L'offre de Catherine était entrée eux la meilleure formule de réconciliation possible, ils le sentirent bien tous deux, car ils ne se dirent plus mot de leur querelle.

Le soir, il vint beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles, aux joues très colorées et aux regards étincelants, inviter encore une fois Catherine pour le bal ; mais celle-ci refusa de nouveau. Pendant ce temps-là Jeangeorges riait sous cape, se réservant le plaisir de prier lui-même Catherine l'instant d'après et de lui faire accepter cette invitation. Au premier mot de lui Catherine se décida en effet, s'enfuit toute joyeuse et pétillante, et reparut presque aussitôt en toilette de bal.

Mais, il se présentait un nouvel embarras. Malgré l'excellent cœur de tous ces gens, pas un ne pouvait se décider à quitter la salle de danse, pour demeurer auprès de Jeangeorges. Le vieux Jockel arriva fort heureusement sur les entrefaites. Pour une bonne chopine de vin qu'on alla lui chercher à l'auberge, il s'offrit à passer là toute la nuit, s'il en était besoin.

Jeangeorges avait fait mettre son doigt par M. Erath dans un bocal plein d'alcool, dans la pensée d'en faire cadeau à Catherine ; mais, malgré toute son assurance ordinaire, la jeune fille en eut peur, comme d'un revenant, et n'osa pas même toucher le bocal.

Aussitôt donc que Jeangeorges put quitter la chambre, ils allèrent ensemble au jardin enterrer le doigt. Jeangeorges regardait tout, pensif, pendant que Catherine refermait le trou. Pour le crime qu'il avait commis envers la patrie, en se mutilant ainsi soi-même, il n'y pensait même pas. Il ne s'arrêta qu'à cette idée qu'un membre que Dieu lui avait donné plein de vie, était là enterré, et qu'un jour il lui faudrait en rendre compte.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSILE.